



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 18 juin 2024

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 12 juin 2024, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M^{me} Brigitte PALIERNE, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU.

Excusés : M. Alain HUNAUT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Bernard GAUDIN, M^{me} Jocelyne GAUTIER (avait donné pouvoir à M^{me} Simone GITEAU), M^{me} Jacqueline DURAND (avait donné pouvoir à M. Jean-Claude BOISSEAU), M^{me} Marie-Jo. HAVARD (avait donné pouvoir à M. Loïc GUILLEMOT).

Objet : **Mise à disposition du Foyer Restaurant pour une nouvelle offre de restauration universitaire**

EXPOSÉ

Au titre de sa compétence en matière de développement économique et de l'emploi, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval encourage et impulse la décentralisation et l'implantation locale de formations.

Fortement soutenu et encouragé par la Ville de Châteaubriant et la Communauté de Communes, l'IUT de Nantes s'est implanté à Châteaubriant en septembre 2023 avec l'ouverture du BUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO). Cette formation totalisera 168 étudiants à la rentrée 2025.

Cette nouvelle formation constitue une réelle opportunité pour la Ville et rejoint la politique développée par Nantes Université en faveur de l'accès pour tous aux formations.

Ces étudiants rejoindront, dès la rentrée 2024, le nouveau bâtiment construit par la Communauté de Communes à proximité du Quai des Entrepreneurs.

L'accompagnement des étudiants sur le territoire est un enjeu majeur pour la Ville, à l'image de la création du « Pass Étudiants-Châteaubriant ». Aussi, la restauration universitaire représente un service fondamental dans la vie quotidienne des étudiants.

Dans ce cadre, la Ville de Châteaubriant et la Communauté de Communes entendent faciliter l'accès à une offre de restauration adaptée. Le Foyer Restaurant étant propriété du Centre Communal d'Action Sociale, il est proposé au Conseil d'Administration une mise à disposition provisoire de cette salle, proche du futur bâtiment de l'IUT.

Le Foyer Restaurant serait accessible pour les étudiants du BUT GACO du lundi au vendredi, de 11h45 à 13h45, pendant les périodes scolaires.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise :

1. la mise à disposition temporaire de la salle du Foyer Restaurant pour la restauration des étudiants du BUT GACO à compter de la rentrée 2024 ;
2. Monsieur Le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont la convention à venir avec la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, Nantes Université et le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes Pays-de-la-Loire.

Vote : 10 voix POUR (dont 4 pouvoirs).

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 18 juin 2024

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,



Claudie SONNET

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20240620-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-06-2024

Publication le : 20-06-2024

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Mis en ligne le 28/06/2024